



Côte d'Ivoire

Élections

1er décembre 2010

Élections en Côte d'Ivoire : Les acteurs politiques, les institutions nationales et les membres de la CEI doivent faire preuve de responsabilité

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et ses organisations membres en Côte d'Ivoire, le Mouvement ivoirien des droits Humains (MIDH) et la Ligue ivoirienne des droits de l'Homme (LIDHO) appellent l'ensemble des acteurs politiques ivoiriens, des institutions nationales et les membres de la Commission électorale indépendante (CEI), à faire preuve de responsabilité dans la gestion des résultats du second tour de l'élection présidentielle et ainsi éviter toute escalade de la violence.

Près de trois jours après l'organisation, le 28 novembre dernier, du second tour de l'élection présidentielle dans un climat de tension, les profonds désaccords survenus au sein de la Commission électorale indépendante ont non seulement retardé la publication des résultats du scrutin mais ont aussi largement contribué à une radicalisation des positions au sein des partis des deux candidats en lice. *"Nous ne pouvons courir le risque d'une escalade de la violence. Or, ce retard dans la publication des résultats est de nature à exacerber les tensions d'ores et déjà perceptibles. Nous en appelons à la responsabilisation de la CEI qui doit se conformer à son mandat sans céder à aucune forme de pression"* a déclaré Me Drissa Traoré, Président du MIDH.

Ces tensions sont d'autant plus inquiétantes qu'elles s'inscrivent dans un contexte où de violents affrontements ont opposé, pendant l'entre deux tours, des partisans des deux candidats, affrontements qui se sont soldés par le décès d'au moins trois personnes. Tout retard supplémentaire dans la divulgation de ces résultats risquerait d'exacerber ces tensions et d'hypothéquer les conditions d'une sortie de crise durable. *« L'ensemble de la classe politique doit jouer l'apaisement et se montrer à la hauteur des attentes légitimes des citoyens ivoiriens en matière de protection des libertés fondamentales et de renforcement de l'Etat de droit"*, a déclaré Souhayr Belhassen, Présidente de la FIDH.

La FIDH, le MIDH et la LIDHO appellent ainsi la CEI à publier ces résultats. *"Cette élection, tant attendue par les citoyens ivoiriens, doit permettre de sortir de la crise politique et sécuritaire dans laquelle se trouve la Côte d'Ivoire depuis 8 ans. Les acteurs concernés ne peuvent se permettre de rater cette échéance importante pour l'avenir du pays"* a déclaré André Kamaté, Président de la LIDHO.

Nos organisations rappellent par ailleurs que conformément aux dispositions du Code électoral ivoirien, il existe des voies légales permettant de contester les résultats des scrutins. Nos organisations exhortent par conséquent les acteurs politiques qui contestent ces résultats à emprunter la voie des mécanismes nationaux chargés de régler le contentieux électoral. Plus largement, la FIDH, le MIDH et la LIDHO appellent les autorités ivoiriennes à se conformer à leurs obligations internationales en prenant notamment toutes les mesures pour garantir la sécurité de l'ensemble

de la population.

<http://www.fidh.org/Les-acteurs-politiques-les-institutions>